



Les Diplômes Fédéraux

Septembre 2012

☐ 2010 :

Conception de la filière des DF

☐ 2011 :

Ingénierie de formation, écriture

☐ 2012 :

Mise en œuvre des actions de formation

Les grandes orientations de la réforme

- Un changement de nom
- 3 voies possibles
- Une formation tout au long de la vie
- Des formations à la carte
- Un calendrier national des formations
- Une gestion nationale des diplômes
- Une adéquation entre les exigences réglementaires des structures et les diplômes

Le schéma des diplômes fédéraux

Préformation + PSC1

Ecole de vélo

Animateur
jeunes

Entraîneur
Jeunes

Compétition

Entraîneur
club

Entraîneur
club expert

Cyclisme Pour Tous

Entraîneur
Cyclisme pour
tous

Les équivalences BF / DF

Contenu de la préformation : Une journée (6h)

- Histoire des activités du cyclisme (30')
- L'association loi 1901 (30')
- Organisation du sport en France (30')
- La Fédération Française de Cyclisme (30')
- Rôle et responsabilité de l'éducateur, de l'arbitre, du dirigeant (1h)
- Droits et devoirs du licencié (30')
- Présentation des disciplines de la FFC (1h30)
- Choisir sa voie : présentation des diplômes fédéraux et professionnels et leur formation (1h)
- Certification : attestation de présence



1) Définition du diplôme :

- **Objectif** : Animer des séances pédagogiques en **espace délimité**
- **Public cible** : Jeunes des écoles de vélo
- **Lieu d'activité** : l'école de vélo (espace délimité)
- **Mots clés** : Animation – jeux collectifs – espace d'évolution délimité et sécurisé – vélo (pas d'options) – découvertes techniques

2) Les compétences principales :

- Etre capable d'assurer la sécurité d'un groupe d'enfants dans un espace délimité.
- Etre capable d'animer une séance pédagogique en autonomie et en responsabilité.
- Etre capable de développer les habiletés techniques générales de base à l'aide d'exercices référencés.

Animateur Jeunes

**Module : « Activités du
vélo »**
14h / 2j

Stage pratique
6 demi-journées

Animateur jeunes

Pré-requis pour l'entrée en formation :

- Avoir suivi le module de préformation : 1 journée
- Être titulaire du PSC1 (prévention et secours civiques niveau 1) pour demander le diplôme.
- Être âgé de 16 ans minimum à l'entrée en formation
- Avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement.

Evaluation certificative :

- Module activités du vélo : Attestation de présence et de participation + QCM 30mn
- Validation du stage par le tuteur (grille de remarques à remplir)



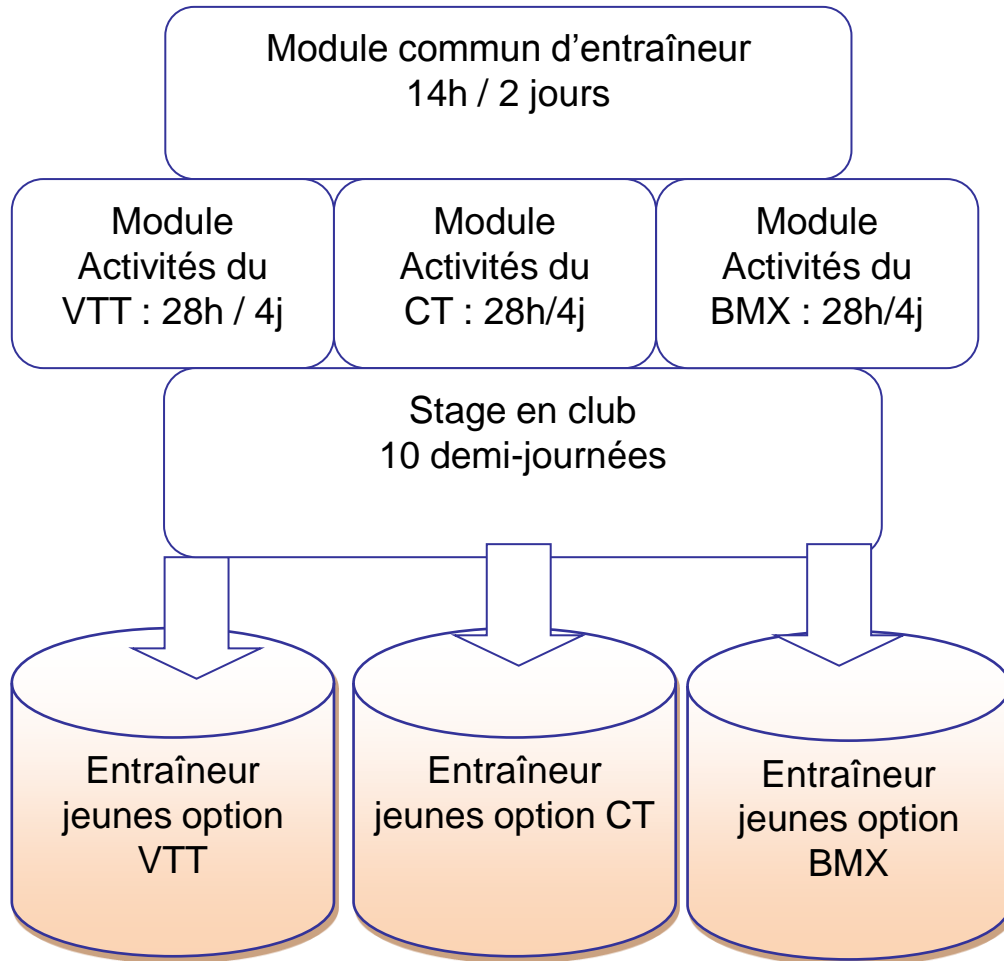
1) Définition du diplôme :

- **Objectif** : former les jeunes aux **fondamentaux d'une famille disciplinaire**
- **Public cible** : Jeunes des écoles de vélo
- **Lieu d'activité** : L'école de vélo du club.
- **Mots clés** : formation technique, tactique et physique – labels d'apprentissage – famille disciplinaire – milieu ouvert

2) Les compétences principales de l'« entraîneur jeunes »

- **Toutes les compétences de « l'animateur jeunes » ET :**
- Etre capable d'élaborer des séances d'entraînement.
- Etre capable de conduire des entraînements dans tout espace de pratique.
- Etre capable de programmer un cycle d'apprentissage.

Entraîneur Jeunes



Pré-requis pour l'entrée en formation :

- Etre âgé de 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Avoir un certificat de non contre indication à la pratique et à l'enseignement.

Evaluation certificative :

- Module commun : QCM
- Module d'activités : un écrit
- Validation d'une séance de perfectionnement pendant le stage pratique.

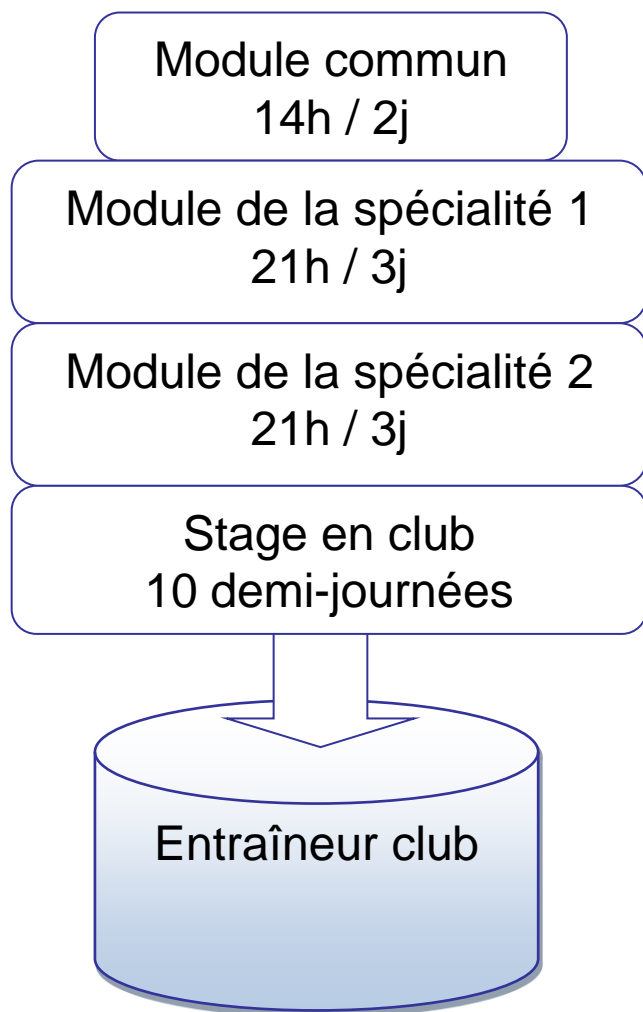


1) Définition du diplôme :

- **Objectif** : Encadrer et entraîner un **collectif de compétiteurs**
- **Public cible** : compétiteurs débutants (à partir de 13 ans pour le CT et VTT, à partir de 6 ans pour le BMX)
- **Epreuve de référence** : Les compétitions régionales
- **Lieu d'activité** : le club
- **Mots clés** : entraînement – spécificité disciplinaire – perfectionnement – cycle d'entraînement collectif – label d'apprentissage

2) Les compétences principales de « l'entraîneur club »

- Etre capable d'animer une séance d'entraînement collectif en toute sécurité.
- Etre capable d'animer une séance pédagogique en autonomie et en responsabilité.
- Etre capable de développer les habiletés techniques spécifiques d'une discipline.
- Etre capable de concevoir et de conduire des séances de perfectionnement.



Pré-requis pour l'entrée en formation

- Avoir suivi la préformation.
- Être âgé de 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement du vélo.

Evaluation certificative :

- Module commun : un QCM
- Chaque module de spécialité : Un écrit
- Validation d'une séance de perfectionnement pendant le stage pratique.



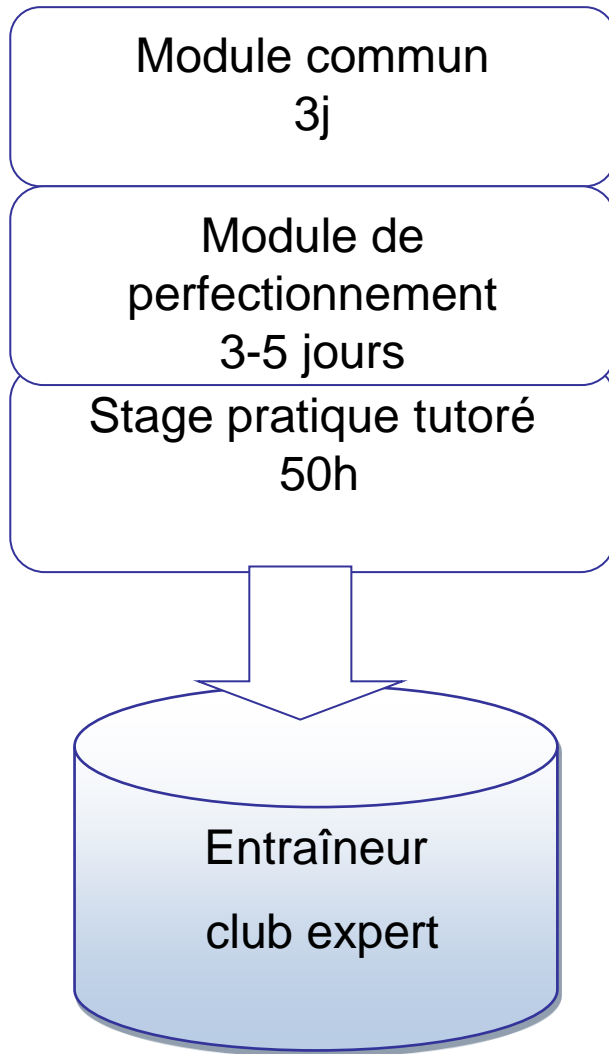
1) Définition du diplôme :

- **Objectif : Individualiser** l'entraînement pour optimiser la performance d'un compétiteur
- **Public cible :** Compétiteurs
- **Lieu d'activité :** Le club, comités départementaux, ETR
- **Mots clés :** planification – performance – individualisation – outils de mesure de la performance – analyse de la performance – technicien

2) Les compétences principales de « l'entraîneur club expert »

- **Toutes les compétences de « l'entraîneur club » ET :**
- Etre capable de planifier la saison sportive d'un compétiteur.
- Etre capable d'individualiser les entraînements.
- Etre capable d'analyser les effets de l'entraînement.
- Etre capable d'élaborer des systèmes d'évaluation.

Entraîneur Club Expert



Pré-requis pour l'entrée en formation

- Etre titulaire du diplôme « entraîneur club »
- Avoir un certificat de non contre indication à la pratique et à l'enseignement.
- Etre titulaire du PSC1 (prévention et secours civiques niveau 1)

Evaluation certificative :

- Module commun : QCM
- Module de perfectionnement : Ecrit : 2h
- Rapport de stage relatant les démarches de planification et de suivi d'entraînement réalisé avec un compétiteur pendant le stage.
- Validation du stage par le tuteur (sous la responsabilité du CTS)



1) Définition du diplôme :

- **Objectif** : Encadrer, conseiller et entraîner un licencié « cyclisme pour tous »
- **Public cible** : tous les licenciés cyclisme pour tous
- **Epreuve de référence** : Les pass'cyclisme, cycloportives, masters en route et VTT
- **Mots clés** : encadrement de cyclistes – santé – conseil d'entraînement – centre cyclo-sport – convivialité – tourisme

2) Les compétences principales du titulaire du diplôme « entraîneur cyclisme pour tous »

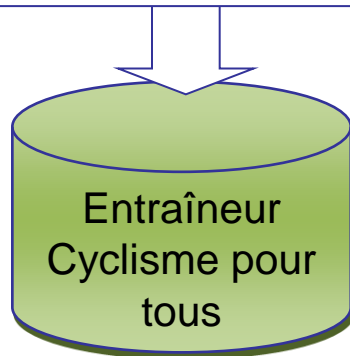
- Etre capable d'encadrer des groupes de cyclistes en toute sécurité.
- Etre capable d'animer une séance pédagogique en autonomie et en responsabilité.
- Etre capable de proposer des entraînements adaptés à son public.
- Etre capable d'organiser des sorties itinérantes et des séjours sportifs conviviaux.
- Etre capable d'organiser des sorties touristiques.
- Etre capable de conseiller les pratiquants « cyclisme pour tous » dans leur entraînement.

Entraîneur Cyclisme pour tous

Module commun :
14h / 2j

Module de spécialité 1 :
les mêmes que l'entraîneur club
21h / 3j

Un module thématique :
Parmi : cyclo-sport et endurance ; Pass'sport
nature ; Séjour sportif ; Cyclisme et santé.



Les pré-requis pour l'entrée en formation

- Avoir suivi la préformation
- Etre titulaire du PSC1
- Etre âgé de 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Avoir un certificat de non contre indication à la pratique et à l'enseignement.

Evaluation certificative :

- Module commun : QCM
- Module de spécialité : Un écrit
- Module thématique : un écrit



Les équivalences B.F. / D.F.

DF \ BF	Animateur jeunes	Entraîneur jeunes	Entraîneur club	Entraîneur club expert	Entraîneur cyclisme pour tous
BF1	acquis	acquis			
BF2	acquis	acquis	acquis		
BF3	acquis	acquis	acquis	acquis	

- **Avec mon diplôme j'obtiens l'équivalence automatique des diplômes :**
 - Animateur jeunes
 - Entraîneur jeunes dans l'option de mon choix.

- **Mes obligations au cours des 3 prochaines années :**
 - Je dois suivre une formation au PSC1 si je ne suis pas titulaire de cette qualification.
 - Je dois suivre une formation continue au minimum tous les trois ans : un des modules de la formation initiale ou une autre formation thématique validée par la FFC.

- **Les conseils en terme de formation continue à suivre à court terme :**
 - Vous pouvez suivre le module d'activité de votre discipline (VTT,CT,BMX).

Certains contenus de formation abordés dans ce module ne vous ont pas été présenté en BF1. Vous avez suivi le BF1 qui est une formation très transversale, c'est pourquoi il serait intéressant de suivre cette formation plus spécialisée dans votre discipline de prédilection.

■ Avec mon diplôme j'obtiens l'équivalence automatique des diplômes :

- Animateur jeunes
- Entraîneur jeunes dans l'option identique à mon BF2
- Entraîneur club

■ Mes obligations au cours des 3 prochaines années :

- Je dois suivre une formation au PSC1 si je ne suis pas titulaire de cette qualification.
- Je dois suivre une formation continue au minimum tous les trois ans : un des modules de la formation initiale ou une autre formation thématique validée par la FFC

■ Avec mon diplôme j'obtiens l'équivalence automatique des diplômes :

- Animateur jeunes
- Entraîneur jeunes dans l'option identique à mon BF2
- Entraîneur club
- Entraîneur club expert dans la spécialité de mon choix

■ Mes obligations au cours des 3 prochaines années :

- Je dois suivre une formation au PSC1 si je ne suis pas titulaire de cette qualification.
- Je dois suivre une formation continue au minimum tous les trois ans : un des modules de la formation initiale ou une autre formation thématique validée par la FFC

